

BULLETIN MUNICIPAL VAL DE CHALVAGNE



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

L'année 2020 fut une année difficile due au contexte sanitaire, ce qui nous a retardé dans l'élaboration de nos projets et a compliqué l'administratif de notre commune.

Je tiens à vous présenter tous mes vœux pour cette nouvelle année en souhaitant que nous puissions tous sortir de ce contexte contraignant.

Notre commune a bénéficié de l'arrivée de nouveaux habitants, je leur souhaite la bienvenue et une douce vie dans notre vallée.

Notre Secrétaire, Mme Marie-Line BARREAU, nous a quitté pour rejoindre sa région natale, nous lui souhaitons une excellente continuation et c'est avec joie que nous accueillons son remplaçant, M. Frédéric LEROY.

Madame le Maire : Anabel ONCINA



Communauté de Communes Alpes Provence Verdon « source de lumière » 04170 Saint-André-les-Alpes

La séance d'installation du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon s'est déroulée le jeudi 16 juillet à 17h00 à huis-clos à la salle polyvalente de St André les Alpes. A cette occasion, les 61 élus communautaires ont procédé, en particulier, à l'élection du (de la) Président(e) et des Vice-Président(e)s de l'intercommunalité

Le bureau :

Le Bureau de la CCAPV est constitué du président et de 15 vice-présidents élus au sein du Conseil Communautaire.

Ses membres sont en charge de différentes délégations et se réunissent en amont des Conseils Communautaires.



Président de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon : Maurice LAUGIER, maire de Saint-Benoit.

Liste des membres du Bureau de la CCAPV :

1er Vice-Présidente en charge des contrats partenariaux avec le Département, la Région et l'Etat, Nina JONKER

- Vice-présidente en charge du Tourisme, **Magali SURLE-GIRIEUD**
- Vice-Président en charge des Finances, **Claude CAMILLERI**
- Vice-Président en charge de l'Environnement, de la Gemapi et de la Gestion des risques, **Jean MAZZOLI**
- Vice-Président en charge des Bâtiments, des Travaux et des Marchés Publics, **Christophe IACOBBI**
- Vice-Président en charge de la Mobilité et du Numérique, **Michel LANTELME**
- Vice-Président en charge du SCOT et des mutualisations, **Jean-Louis CHABAUD**
- Vice-Président en charge des Economies d'Energie, de l'Amélioration de l'Empreinte Environnementale des Services, de la Prévention, de la Réduction et de la Gestion des Déchets, **Frédéric CLUET**
- Vice-Présidente en charge de l'Urbanisme, du Logement et de l'Habitat, **Michèle BIZOT-GASTALDI**
- Vice-Président en charge de la Petite Enfance et de la Jeunesse, **Lucas GUIBERT**
- Vice-Président en charge de la Culture et du Patrimoine, **Alain DELSAUX**
- Vice-Président en charge des Activités et Equipements de Pleine Nature, **Thierry OTTO-BRUC**
- Vice-Président en charge de l'Economie, du Commerce, de l'Emploi, de la Formation et des Maisons de Services au Public, **Thierry VIALE**
- Vice-Président en charge des Opérations Sources, du SPANC et de la préparation aux transferts de l'Eau et l'Assainissement, **François GERIN-JEAN**
- Vice-Président en charge de l'Agriculture et de la Forêt, **André PESCE**



Val-de-Chalvagne honorait Christian Gatti et son équipe

22 août 2020 rendez-vous à Castellet St Cassien, commune de Val de Chalvagne, pour une fête conviviale autour de Christian Gatti et son équipe . Le territoire était bien représenté avec le sénateur, Jean Yves Roux , le conseiller départemental de Riez Bernard Molling , le président de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon Sources de Lumière , Maurice Laugier, les maires des communes voisines, et un nombreux public.

La nouvelle municipalité et son maire, Anabel ONCINA, avaient décidé de programmer une cérémonie pour remettre les titres de maire honoraire et adjoint honoraire à Christian Gatti et ses adjoints, mais aussi des présents pour les conseillers de l'ancienne mandature. Christiane Gatti, qui avait pris sa retraite en 2019, recevait le titre de citoyenne d'honneur, un moment fort en émotion .

Un geste symbolique honorifique global pour l'ensemble du travail commun sur les diverses mandatures. Val-de-Chalvagne a des valeurs de sympathie, de reconnaissance du travail commun et a su mettre en valeur l'ensemble des membres du conseil municipal , le travail du secrétariat toujours important et indispensable.

Madame le maire, après les remerciements protocolaires, revenait sur l'actualité et les difficultés sanitaires avec les annulations en chaîne de festivités. Toute son équipe municipale avait le souhait de programmer cette journée spéciale et conviviale, la solidarité de chacun a permis une organisation parfaite pour une joie partagée et communicative. Anabel ONCINA, annonçait aussi qu'une présentation de l'application "intrauros" était proposée. Les administrés reçoivent les alertes directement sur leur ordiphone. Ils accèdent aux événements de tout leur bassin de vie. Une belle idée qui devrait trouver sa place dans les communes.

Christian Gatti dans son discours a remercié l'ensemble de ses collaborateurs adjoints, conseillers , associations, bénévoles, institutions, partenaires... qui ont permis de construire ensemble une belle histoire pour ce charmant village. Chacun des intervenants, Jean Yves Roux, Maurice Laugier ont reconnu la grande ténacité et le sens du détail de Christian pour que les dossiers avancent dans un sens commun, mais aussi pour que la commune de Val-de-Chalvagne ait des résultats concrets.

Dans nos territoires, les solutions doivent se construire ensemble, même si tout n'est pas tout à fait égal et uniforme. Il est utile de chercher des solutions pérennes et utiles à tous.

Une belle cérémonie qui a montré une harmonie constructive où chacun a bien sa place et est honoré à sa juste valeur.

On pouvait aussi retrouver un stand d'écrivains : Fernande Grac, Dominique Leoville, Jean-Loup Fontana et le curé Gil Florini, qui dédicaçaient leurs ouvrages à l'ombre de l'église, remarquablement restaurée, et partageaient leurs idées et leurs actualités .

L'après-midi se conclut par une pièce de théâtre de la troupe de Serge Arnaud, avec Vinciane MAMMOLITI au piano, de l'association « les Dessous de scène ». Une création qui nous proposait un conte chinois musical "Juste une goutte de lait et je m'en vais". Un vrai partage théâtral avec le public, Serge a su l'associer à ses interprétations très visuelles et expressives pour un moment dépaysant et imaginaire.

Christian REBOUL—Verdon Info

Toilettes publiques de Villevieille , les travaux ont commencé...



Les bancs et les tables de Pic-nic de la commune vont être changés.
Ils arrivent en fin de vie.
Un nouveau banc est déjà installé à Castellet Saint Cassien



← Ancien modèle



Nouveau modèle →

Un grand merci au conseil départemental des A.H.P.

Comme vous avez pu le remarquer, certaines portions de route ont été refaites (sur Mont-blanc), le pont enjambant la Ribière (RD 610) a été restauré et consolidé. Des vérifications sont faites sur l'ensemble des ponts situés sur la commune, de nombreuses améliorations sur nos routes. Mise en place de panneau signalétique pour les rivières...
Un grand merci au conseil départemental à l'origine de tous ces travaux qui permettent une amélioration de notre quotidien.



APPLICATION INTRAMUROS A VOTRE SERVICE

Toutes les informations de la commune sur une application téléphone

Val de Chalvagne
est désormais sur
IntraMuros
DISPONIBLE SUR Google Play Disponible sur App Store
Téléchargement gratuit

Mme Yvette SACCOMANDI épouse JEAN (Montblanc)

M. Philippe SACCOMANDI, son fils, nous fait part du décès de sa maman, Mme Yvette SACCOMANDI, née JEAN, survenu le 12 juillet 2020 à MONTFERMEIL SEINE SAINT DENIS.
Yvette était née à Montblanc le 6 mars 1931, fille d'Eugénie et Florin JEAN. Elle aimait y retrouver tous les ans, pour les vacances d'été, sa famille et ses amis. À son fils Philippe, ainsi qu'à sa famille nous présentons nos sincères condoléances.

**M. Joseph CALIGARIS (hameau le Champ)**

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le départ de Joseph CALIGARIS, survenu le 12 juillet 2020 à l'âge de 82 ans. Il a suivi son épouse Huguette décédée en 2019.

Nous présentons nos sincères condoléances, et notre soutien, à son fils Marc, sa femme et sa fille, ainsi qu'à sa famille.

**M. Gabriel MOELLINGER (hameau le Champ)**

Nous avons appris le décès de M. Gabriel MOELLINGER survenu à Monaco, le 21 mars 2020.

A son épouse Suzanne, Nicolas et Patrice, ses fils et leurs compagnes, Florence et Isabelle ; Naël, son petit-fils et Evan,

Nous présentons nos sincères condoléances et tout notre soutien en ces moments difficiles.

UNE FAMILLE D'AUTREFOIS

1904 La famille GRAC de Laval d'Ubraye

Devant 4 petits-enfants, de gauche à droite : Rouvier Louis, fils de Marie épouse Rouvier, Funel Joséphine, fille d'Antonia épouse Funel, Gaston et Joseph Grac fils de Germain Grac

Assis : Leon-Simon (1885-1917), Eulalie épouse Raynaud (de Briançonnet) Sylvain et Marie Grac les parents, Germain le fils aîné (1862-1942) Rosalie (1869-1944) en religion Sœur Marie-Gonzague

Debout : Aline (1882-1959) « tante Aline », Louis (1878-1959) « l'oncle de Sausses », Antonia (1873-1952) épouse Funel (Briançonnet), Marie (1867-1949) épouse Rouvier (Eoulx) , Joséphine (1872-1916) en religion Sœur Marie-Germaine, Octave (1875-1953) c'est lui qui resta à la ferme de Laval avec sa femme : ils eurent 8 enfants.

L'une des plus anciennes photos conservée à La Serre montre la famille GRAC de Laval (commune d'Ubraye) en 1904. Sylvain GRAC (1834-1917), originaire de BRAUX avait épousé Marie GERMAIN (1839-1908) en 1862. Celle-ci était propriétaire d'une petite ferme à LAVAL. Ils eurent 11 enfants dont 10 parvinrent à l'âge adulte. Sur une aussi petite propriété, élever une telle famille était alors un véritable exploit. En 1904, trois des six filles étaient mariées, deux étaient religieuses. L'aîné des quatre garçons, Germain avait épousé l'héritière de la Serre où il s'était installé: les deux petits garçons devant la grand-mère sont ses fils ; les deux autres enfants sont aussi des petits-enfants de Sylvain GRAC et de Marie GERMAIN-GRAC. A cette époque les conjoints n'étaient pas photographiés, ils ne faisaient pas partie du clan familial.

Le plus jeune fils avait alors 19 ans. Il fut tué sur le front en 1917. Debout derrière Louise tient Aline, la plus jeune des filles. Elle est à côté de son frère Louis qui vient d'être ordonné prêtre. Aline resta célibataire et passa toute sa vie aux côtés de son frère, assurant son quotidien.

L'abbé Louis GRAC avait fréquenté l'école primaire à Ubraye, comme sans doute ses frères et sœurs. Il était ensuite allé au collège d'Annot puis était entré au séminaire de Digne où il poursuivit ses études pendant cinq ans. Il fut successivement curé d'Argenton, de Soleilhas puis de Sausses de 1919 à sa mort en 1954. Dans la famille on l'appelait « l'oncle de Sausses » et il était resté très proche de ses neveux. Sa sœur « Tante Aline » se dévoua entièrement à lui et à ses paroissiens. Souvent, dans ces familles nombreuses, la plus jeune des filles restait célibataire et consacrait sa vie à soigner les parents âgés ou un autre membre de la famille. Cela se reproduira à la génération suivante.

A la Serre, la famille de Germain GRAC comptait cinq enfants. La fille aînée devint institutrice. Après avoir fréquenté l'école normale à Digne. La plus jeune sœur Simone resta avec elle, la suivant dans les divers postes où elle enseigna. On les appelait « les demoiselles GRAC ». A la mort prématurée de l'institutrice, la cadette devint infirmière puis elle prit le voile.

Aline, Simone, ces jeunes femmes n'avaient pas choisi leur vie; au nom de la tradition, on avait choisi pour elles. Ont-elles été heureuses? Qui sait ?

Fernande GRAC

Hausse de la redevance ordures ménagères pourquoi ?



Ma redevance augmente, mais pourquoi ?

La redevance augmente tout d'abord car le budget « ordures ménagères » de la Communauté de communes ne peut être équilibré légalement que par ses propres ressources, c'est-à-dire les ventes des matériaux recyclables, les aides financières des éco organismes pour valoriser le tri et les recettes de la redevance.

Actuellement, les cours de revente des matériaux recyclables se sont effondrés et les participations des éco organismes n'évoluent que très peu. En conclusion, lorsque les dépenses augmentent, seule la redevance peut équilibrer ce budget et les élus n'ont juridiquement et pratiquement aucune autre solution.

Alors pourquoi les dépenses augmentent-elles ?

Les charges de ce service augmentent car :

- L'Etat a décidé d'augmenter de près de 50% la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Celle-ci s'applique sur chaque tonnage d'ordures ménagères et d'encombrants collectés en déchetteries, or ce sont les tonnages les plus importants. Nous savons de plus que cette taxe continuera encore d'augmenter en 2022 et 2023 puisqu'elle doublera presque durant cette période. Les élus de la Communauté de Communes, comme ceux de quasiment tous les territoires en France, se sont mobilisés dès 2019 pour empêcher cette décision nationale, mais en vain malheureusement, car elle est désormais inscrite dans la loi.
- L'effondrement international des prix de revente des matériaux recyclables est très net. Le carton, par exemple, qui se rachetait encore il y a peu à 90€ la tonne, est repris gratuitement aujourd'hui et risque même de nous coûter de l'argent à compter de 2021. Sur notre communauté de communes, cet effondrement des prix de reprise des matériaux représente une perte annuelle de recette de l'ordre de 100 000 € !!
- Les coûts d'enfouissement de nos déchets ultimes ne cessent de croître en raison d'une tension de plus en plus forte sur la région SUD des capacités de stockage. En conséquence, les coûts d'enfouissement de ces centres augmentent et augmenteront de plus en plus dans les années à venir, cela représente déjà une majoration de près de 2% en 2021.
- La facturation du service de collecte de nos colonnes, assurée par le SYDEVOM, connaît aussi une légère hausse de l'ordre de 1%. Une augmentation, certes modeste, mais qui se cumule avec les autres augmentations de charges de ce budget.

Que fait l'interco pour minimiser ces impacts ?

Le choix de basculer tout le territoire sur un système de collecte en Points d'apports volontaires, au lieu des bacs précédemment, permet une économie de près de 120 000 € sur le budget 2021. Si cela éloigne parfois un peu les « poubelles » de nos domiciles et demande donc un effort collectif, cela contribue par contre à minorer nos coûts de façon substantielle.

L'extension des consignes de tri mise en place en janvier 2020 nous permet d'augmenter très nettement nos volumes de tri et de diminuer d'autant nos ordures ménagères. Les ordures ménagères coûtent près de 300 € la tonne tandis que le tri coûte moins de 200 € la tonne, ce sont donc des économies substantielles. Les habitants de la CCAPV ont joué le jeu puisque les résultats obtenus sont

significatifs et nous sommes même le premier territoire du département en termes de résultat avec une augmentation de 100 % des volumes de tri selon les secteurs !!! Continuons.

Des ambassadeurs du tri sillonneront prochainement nos communes pour améliorer encore nos gestes du tri. L'enjeu est primordial car nous déplorons encore 30% d'erreur de tri, c'est-à-dire que 30% du poids de nos colonnes de tri sélectif sont constitués de déchets non valorisables, qui ne devraient pas s'y trouver. Ces déchets coutent 800€ la tonne pour la collectivité et en 2020 l'impact de ces erreurs de tri pèsent 150 000€ dans notre budget !!!! c'est énorme et chaque tonne gagnée sera une victoire pour notre environnement comme pour notre budget.

Un appel à projets est lancé auprès de nos 41 communes pour mettre en œuvre des initiatives nous permettant de « sortir » de nos poubelles les déchets fermentescibles (épluchures, restes alimentaires ...). Il est en effet aberrant d'envoyer aujourd'hui ces déchets à l'enfouissement en payant des frais de transports et de traitement, alors qu'ils peuvent se décomposer naturellement !! Près de 30% de nos ordures ménagères sont actuellement composés de ces bio déchets. A vos poules et composteurs pour inverser cela et économiser d'autant.

Les élus se sont par ailleurs engagés à réinterroger en 2021 les catégories et les montants de la redevance. L'objectif sera d'équilibrer au mieux le montant de la redevance au niveau des déchets produits, notamment vis-à-vis des gros producteurs. Un travail d'équilibrage et d'équité.

Le service dont je vais bénéficier en 2021 sera-t-il dégradé ?

Non, bien au contraire, outre les services obligatoires de collecte et de traitement ainsi que le fonctionnement sans cesse optimisé des 7 déchetteries, la Communauté de Communes prend en compte les remarques des usagers en :

- Développant un service de collecte des encombrants en porte à porte sur les 41 communes
- Programmant un nettoyage/désinfection de l'ensemble des colonnes de l'intercommunalité
- Installant dans les PAV les plus exposés des désodorisants pour neutraliser les odeurs et atténuer d'autant les désagréments que certains nous ont fait remonter durant l'été 2020.

Que puis-je faire pour contribuer à contenir l'augmentation de cette redevance ?

Si nous ne maîtrisons pas le contexte des décisions nationales et l'évolution de la situation du cours des matières recyclables, nous pouvons atténuer grandement les effets d'augmentation en :

- Diminuant notre production de déchets par des achats responsables, ayant très peu d'emballages et en privilégiant les circuits courts,
- Sortant nos biodéchets de nos poubelles en les valorisant par exemple comme compost
- Améliorant la qualité de notre tri sélectif car chaque erreur de tri coute très cher

Tous ensemble, nous pouvons relever ce défi